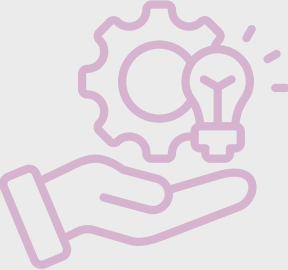


Dermatose Nodulaire Contagieuse : fiche réflexe pour les éleveurs bovins

30 Juin 2025

Contexte sanitaire



Un premier foyer de DNC a été confirmé le 29 juin 2025 en Savoie, et pour la première fois en France. Depuis, d'autres foyers ont été enregistrés.
La maladie est due à un virus qui affecte les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Elle est actuellement présente en Tunisie, en Algérie et en Libye. Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme.

Comment se manifeste la maladie ?

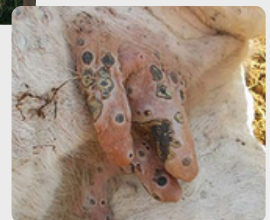
La période d'incubation de la DNC varie entre 4 à 14 jours, pouvant aller jusqu'à un mois. A l'issue de cette période d'incubation, plusieurs signes généraux peuvent apparaître :

- Fièvre pouvant atteindre 41°C ;
- Abattement ;
- Anorexie ;
- Chute de lactation ;
- Hypertrophie des ganglions lymphatiques ;
- Nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes.

Ces symptômes peuvent entraîner la mort des animaux.



Photos : Tasioudi et al 2015



Comment se transmet cette maladie ?



Le virus est transmis de manière mécanique entre animaux par des insectes hématophages, notamment les stomoxes (mouches piqueuses).

Comment la repérer et que faire en cas de suspicion ?

Les éleveurs doivent surveiller quotidiennement l'état de santé des animaux et alerter immédiatement leur vétérinaire sanitaire en cas de suspicion. Dans ce cas, le vétérinaire déclarera la suspicion à la DD(ETS)PP et pourra réaliser des prélèvements sur les animaux. Des mesures conservatoires telles que l'isolement des animaux malades, l'interdiction de mouvements et le renforcement de la biosécurité devront être appliquées.

Ressources :

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale

